

TROUSSE D'INFORMATIONS

Championnat de qualification – Division 4

Présenté par :



01

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates	4-5-6 avril 2025								
Lieu et adresse	Complexe aquatique de Brossard 3075 Boulevard de Rome Brossard, QC, J4Y 1R2 GOOGLE MAPS								
Personne-ressource NAQ	<u>Geneviève Quesnel</u> , Coordonnatrice aux événements								
Communications	Toutes les informations se trouveront sur la page de l'événement du site internet de NAQ.								
Dropbox	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés. Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.								
Contenu	<u>Programmes visés</u> Régional 8-10 ans, 11-12 ans et 13-17 ans Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior <u>Épreuves offertes</u> Toutes les épreuves sont offertes (Manuel des règlements point 5.3.1).								
Règlementation	Les <u>règlementations provinciales</u> sont appliquées.								
Récompenses	Selon les sections 8.1 à 8.3 du Manuel des règlements. Une bannière d'Esprit sportif sera décernée à un club de la division lors de la dernière remise des médailles de la compétition.								
Officiel-les	Chaque club doit fournir le nombre d'officiel-les certifié-es selon la réglementation en vigueur (<u>manuel des règlements 4.5.1</u>). <table border="1" data-bbox="766 1058 1448 1171"> <thead> <tr> <th>Nombre d'athlètes participant à la compétition</th> <th>Nombres d'officiel-les requis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 à 10 athlètes</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>11 à 23 athlètes</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>24 athlètes et plus</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> Compléter le formulaire d'inscriptions à cet effet sur la page de l'événement. Les officiel-les pratiquant-es doivent annoncer leur intérêt à Geneviève Quesnel par courriel au plus tard le 3 mars 2025.	Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel-les requis	1 à 10 athlètes	1	11 à 23 athlètes	2	24 athlètes et plus	3
Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel-les requis								
1 à 10 athlètes	1								
11 à 23 athlètes	2								
24 athlètes et plus	3								
Entraîneur-es	Les entraîneur-es admissibles lors de cet événement doivent détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur-es en vigueur (minimalement compétition-introduction modules 1 à 8). Ils/elles doivent être affilié-es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). Les entraîneur-es doivent être dûment indiqués dans le formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.								

02 INSCRIPTIONS ET FRAIS

Date limite des inscriptions	Jeudi 23 janvier 2025, à 13h00.
Mode d'inscription	Formulaire transmis par courriel. Ouverture des inscriptions : 19 décembre 2024.
Frais d'inscriptions	<p>Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique relative aux revenus</u> de Natation Artistique Québec.</p> <p>Frais d'athlètes (provincial).....25\$ par athlète Frais d'athlètes (régional).....20\$ par athlète Frais de club.....65\$</p> <p>Figures.....45\$ par entrée Solo.....45\$ par entrée Duo / Duo mixte.....55\$ par entrée Trio.....70\$ par entrée Équipe.....120\$ par entrée</p> <p>La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.</p>
Forfaits et substituts	<p>Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Geneviève Quesnel.</p> <p>Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.</p> <p>Les substituts pourront être indiqués soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.</p>
Remboursements	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais d'épreuves seulement seront crédités.
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à <u>Geneviève Quesnel</u> , et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la <u>Politique relative aux revenus 5.1.1</u>).

03 FICHIERS MUSICAUX

Date limite de transmission	14 mars 2025 à 23h59. Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique transmise en retard (voir la Politique relative aux revenus 5.2.1).
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Format et nomenclature	Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ .

04 CARTES DE DÉCLARATION

Date limite de transmission	Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le 14 mars 2025 à 23h59 . Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 17 mars 2025 . Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard (voir la Politique relative aux revenus 5.2.4).
Format	Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS .
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Nomenclature	Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ .

05 ÉCHÉANCIER

19 DÉCEMBRE 2024	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
23 JANVIER 2025, 13H00	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
23 JANVIER 2025, 13H00	DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE NOM DE L'OFFICIEL·LE POUR VOTRE CLUB
27 AU 30 JANVIER 2025	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
5 MARS 2025	PIGE ET ANNONCE DES FIGURES IMPOSÉES
14 MARS 2025	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

06

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La piscine de compétition est un bassin de 25m x 25m (10 couloirs) profond seulement.
Bassin d'échauffement ouvert en tout temps, sauf sur décision contraire des arbitres ou de l'équipe de NAQ sur place.
25m X 25m (peu profond)
Une cantine sera disponible, au 2 ^e étage du complexe.
NOTES DU CLUB HÔTE : La gélatine devra être réalisée dans la salle de rassemblement, au 2 ^e étage du complexe.
Une salle des athlètes sera disponible pour les athlètes pour toute la durée de la compétition.
Les remises de médailles se feront au 2^e étage du complexe.
Notez que les blocs de départ ne peuvent pas être retirés.
Les vestiaires et le complexe aquatique seront partagés avec les usagers de la ville (activités maintenues dans le bassin récréatif).
Estrades d'une capacité de 200 personnes.
Stationnement : GRATUIT sur place et à l'école adjacente au besoin.
Plusieurs hôtels et restaurants sont situés au Quartier Dix30, à courte distance de la piscine.